



MARS 2014

Alban Cazenave et son épouse vivent sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO). En 2013, ils ont souhaité rénover leur pavillon, à Artix. C'est tout naturellement qu'ils ont fait appel à la CCLO pour les aider à réaliser ce projet.

En répondant à nos questions, Alban Cazenave a souhaité partager son expérience avec les administrés qui hésitent à franchir le pas.

Pourquoi avez-vous souhaité rénover votre maison ?

Notre maison a plus de 20 ans et il nous fallait effectuer des travaux au niveau des combles et des menuiseries extérieures. En effet, nous avons 124 m² de combles non isolés et toutes les fenêtres de la maison avaient des encadrements d'époque qui entraînaient des déperditions d'énergie et une facture de chauffage élevée. Mon épouse et moi voulions réaliser des économies tout en améliorant notre bien-être à la maison.

Quelle a été votre démarche ?

Je me suis renseigné au mois de juillet dernier. J'avais lu dans le magazine édité et distribué par la CCLO qu'une aide et un conseil étaient apportés aux administrés, dans le cadre de la politique d'amélioration des performances énergétiques du patrimoine existant sur le territoire. J'ai donc pris contact avec la chargée de mission énergie. Fabienne PIT m'a proposé un rendez-vous et nous avons étudié ensemble mon projet. Elle m'a donné tous les éléments dont j'avais besoin pour prendre mes décisions. Il nous a suffi ensuite de revoir les professionnels et de retourner les devis rectifiés à la CCLO. Elle a su m'indiquer rapidement le montant de l'aide financière de la CCLO à laquelle je pouvais prétendre et m'expliquer ce qu'était le saut énergétique.

Où en sont vos travaux aujourd'hui ?

Les combles sont entièrement isolés et les fenêtres posées. Nous n'avons pas encore pu comparer les factures mais nous avons pu très vite nous rendre compte de la qualité gagnée en termes de bien-être. Je conseille à tous ceux qui hésitent encore de se renseigner auprès de la CCLO.